

Football/16e journée du championnat national D1/Stade Mandji – Adouma FC : 2-1, samedi à Port-Gentil

Les Stadistes renouent avec la victoire après trois défaites d'affilée

JPA

Port-Gentil/Gabon

L'HEURE du défilé a-t-elle sonné pour la formation du Stade Mandji ? Depuis la 13e journée, jusqu'à la 15e, cette équipe a concédé trois défaites au total.

Samedi dernier, au stade Pierre-Claver Divunguy, l'équipe de la municipalité, qui recevait Adouma FC, s'est bien ressaisie, en venant à bout de son adversaire (2-1). Même si aucun but n'a été inscrit en première période, par le vainqueur final de cette opposition, toujours est-il que les sociétaires du Stade Mandji ont montré des signes, pour sceller le sort d'Adouma FC.

A en juger par les occasions franches qu'ils se sont créées dès l'entame de la partie. A commencer par cette tête pivotante de Cissé Batoubané, qui passe non loin des buts gardés par Georges Obame, le portier d'Adouma FC (11e), avant que Jean Ulrich Bembangoye ne s'emmêle les pinces, au moment d'armer sa frappe (18e).

Aldrin Angoué est le plus malheureux, quand son tir est maîtrisé par le portier



Photo : Wilfried MBINAH

Le défenseur central de Stade Mandji, Farel MOUNGUENGUI, ici à la lutte avec un attaquant de l'USB lors d'une précédente rencontre.

Georges Obame (23e). Adouma FC sort de sa torpeur par Youri Manimé (25e, 28e et 33e). Mais en vain ! 0 but partout, c'est le score à la pause.

A la reprise, les Stadistes, qui se sont fait remonter les bretelles par l'entraîneur Alain Mandrault, regagnent la pelouse avec d'autres intentions. Suite à une balle de corner mal re-

poussée par la défense d'Adouma FC, Aldrin Angoué surgit et bat Georges Obame (1-0, 70e). Déboulés par cette ouverture du score des locaux, les visiteurs concèdent un se-

cond but, inscrit par Ulrich Bouka, sur une passe lumineuse d'Aldrin Angoué (1-0, 72e).

Loin de se décourager, les Migovéens réduisent la marque, sur penalty, par Samson Koundandé (2-1, 80e). D'autres actions se produiront d'un camp à l'autre, mais aucun nouveau but ne sera inscrit. Une victoire qui donne du baume aux cœurs des supporters du Stade Mandji, qui renoue avec la victoire, après trois défaites consécutives.

Les équipes

Stade Mandji : Alain Mbous Mbatchi, Jean Ulrich Bembangoye, Naby Kamano, Ulrich Bouka puis

Landing Samba Pape (75e), Franck Obambou (capitaine), Emelin Tchicaya, Cissé Batoubané, Aldrin Angoué, Aymar Madata, Wils Aworet Ogoula puis Charly Mousson (87e), Emmanuel Ndong Mbaba. Entraîneur : Alain Mandrault.

Adouma FC : Georges Obame, Urcel Moubouyou, Micha Kitako, Claude Mampangou (capitaine), Marrien Nzé Ebana, Eric Sawadogo, Darel Maramba puis Samson Koundandé (61e), André Diyoumba puis Fresnel Nième (65e), Youri Manime, Willy Edioko, Ferry Malandi. Entraîneur : Amos Moussavou.

Fiche technique

Match : Stade Mandji/Adouma

FC Lieu : Stade Pierre-Claver Divunguy (Port-Gentil)

Compétition : National-Foot 1

Arbitre : Yves Gaëtan Roponat Mbourou

Commissaire : Wilfried Junior Nziengui Dolivet

Avertissement : Samson Koundandé (63e)

Buts : Aldrin Angoué (70e), Ulrich Bouka (72e) pour Stade Mandji, Samson Koundandé (80e, sur penalty) pour Adouma FC

Pelouse en bon état dans l'ensemble

Temps : approprié

Nombre de spectateurs : non communiqué

Recettes : 87.000 francs

Changement à la tête du staff technique de Stade Mandji

Nicaise Ondeno éjecté

JPA

Port-Gentil/Gabon

Il a été remis à la disposition du directoire du club, sans toutefois indiquer son rôle. Il a été remplacé à ce poste par son adjoint, Alain Mandrault.

SAMEDI dernier, au stade Pierre-Claver Divunguy de Port-Gentil, lors de la rencontre de la 16e journée du championnat national de première division opposant Stade Mandji à Adouma FC, nous n'avons pas vu, sur le banc de touche du club portgentilais, la silhouette de l'entraîneur principal, Nicaise Ondeno, à côté de son adjoint, Alain Mandrault, comme depuis le début du championnat.

Alors que le public sportif local se posait encore des questions sur cette absence, il était loin d'imaginer que la hiérarchie du club avait décidé de remplacer Nicaise Ondeno par son adjoint Alain Mandrault, suite à une décision qui a surpris tout le monde.



Photo : L'Union

Alain Mandrault, nouveau coach du Stade Mandji, en remplacement de...

«Je soussigné, François Boundzanga, président de l'Association sportive Stade Mandji, décide que Monsieur Nicaise Ondeno, précédemment entraîneur principal, est mis à la dis-

position du comité directeur, jusqu'à la fin de la saison sportive 2016-2017. Cette décision prend effet à compter de ce jour, et servira partout où besoin sera», pouvait-on lire sur



Photo : Joseph MANIANGA, Joseph MANIANGA

...Nicaise Ondeno, mis à la disposition du directoire du club.

la note. Laquelle nommait également au poste d'entraîneur principal, Alain Mandrault, avec pour mission de ramener la sérénité et un meilleur climat au sein du groupe et mettre en application les objectifs du comité directeur. Cette nomination a pris effet à partir du 18 avril dernier.

Interrogé, François Boundzanga dit ne pas comprendre que l'entraîneur Nicaise Ondeno ait vendu le joueur Junior Mensah au CF Mounana, pour un montant de dix millions, et

ne verser que la moitié au club. Tout comme il le juge arrogant envers ses collaborateurs. En plus de donner des ultimatums à lui François Boundzanga, président du club.

Aussi, toujours à en croire le président actif du Stade Mandji, l'entraîneur Ondeno voulait-il s'autoproclamer chef de délégation, à chaque sortie de l'équipe hors de ses bases. Il est également accusé de faire venir des joueurs sans le consentement du club.

« Comment comprendre qu'un entraîneur puisse donner à un président de

club un ultimatum sur fond de menace ? », s'est interrogé M. Boundzanga.

Pour sa part, Nicaise Ondeno, que nous avons pu joindre au téléphone, nie en bloc un certain nombre d'accusations dont il est l'objet, en l'occurrence l'encaissement de la somme de 10 millions issue de la vente du joueur Junior Mensah : « Je ne reconnais pas avoir touché 10 millions. C'est plutôt lui (le président du Stade Mandji) qui les a encaissés, étant entendu que c'est lui qui a eu à parapher les documents y relatifs », se défend le technicien gabonais, qui nous a demandé de nous rapprocher des dirigeants du CF Mounana pour prouver sa bonne foi.

Ayant signé un contrat de quatre ans, qui court jusqu'en 2018, il était difficile à la direction du club de le limoger sans courir le risque de lui payer tous ses droits. Pour pallier cette difficulté, Nicaise Ondeno a tout simplement été remis à la disposition du directoire du club, avec des fonctions encore indéterminées.